

Compte-rendu conseil d'école 15 mars 2010

Présents : Mmes DU FAYET DE LA TOUR, SAVORNIN, MENES, ADAM, LONQUEU, LEVIGOUROUX ET Mrs LEON, FALCOZ

Enseignants : Mmes BLACHE (PS), TAN (MS), DIEUDONNE (CP), VIGIER(CE1), EGRETEAU (CE2), GAILLARD (CM1), HATAT (CM2), NITHIASWARI (Anglais) et Mr ARBERT (GS),

Invités : Mr BLAIZE Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Mr NADJI Proviseur.

Début de réunion 16h05

Ordre du jour :

Espace école

Point N° 1 Les classes bilingues

Point N° 2 L'anglais à l'école

Point N° 3 Calendrier de fin d'année

Point N° 4 Les effectifs actuels

Fonctionnement de l'école

Point N° 5 Communication avec les parents/ Les SMS

Point N° 6 Les horaires de l'année prochaine

Point N° 7 Commission permanente bilan d'étape

Point N° 8 Les absences

Point N° 9 Le projet d'école : actions en cours

Structure de l'école

Point N° 10 Les enfants non francophones

Point N° 11 Projections de la structure des classes année 2010/2011

Questions diverses

Déroulement

1°) Présentation des nouveaux membres et des enseignants présents.

2°) Désignation de la secrétaire de séances et la secrétaire adjointe

Mme Gaillard est secrétaire de séance, Mme MENES est secrétaire adjointe.

3°) Début du conseil d'école

Définition des acronymes :

AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), FLE (Français Langue Etrangère), FLSCO (Français Langue de Scolarisation), ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), AVS (Auxiliaire de vie scolaire),

En préambule le directeur revient sur le fonctionnement de la commission permanente. Suite au mécontentement des parents quant aux procédures de mise en place et de suivi de cette commission, il réprecise les règles pour les prochaines commissions.

- Elle reste mensuelle ;
- Le compte rendu sera validé rapidement par le directeur ;
- Les informations fournies par la Direction seront transmises aux parents par les Délégués de Parents d'élèves.

Les Délégués de Parents d'Elèves donneront leur réponse après concertation quant à la poursuite de cette commission.

Point N° 1 les classes bilingues

- 1°) Au niveau de la structure actuelle,
- une classe de moyenne section bilingue
 - 2 classes de grandes sections bilingues
 - une classe de cours préparatoire bilingue.
- 2°) Au niveau des classes,
- chaque classe bilingue est configurée de la même façon, un maître français et un maître anglais (native speaker ou diplômé enseignement anglais).
 - L'objectif est d'apprendre en anglais et en français et non pas d'apprendre l'anglais ou le français.
 - Les classes bilingues suivent le programme français, sauf au cours préparatoire où l'apprentissage de la lecture en anglais se fait en relation avec une méthode anglaise.
 - La répartition horaire est de 12 h en anglais et 12 h en français
 - La présence des deux maîtres dans la classe pour favoriser l'inter-langue sera effective pendant 2 heures dans la semaine.
 - Chaque maître assure l'aide personnalisée dans sa langue
- 3°) Au niveau matériel
- Dans les classes élémentaires, les enfants ont deux séries de manuels en français et en anglais, en mathématiques par exemple le manuel Picbille existe en français et en anglais.
 - Le coût des classes bilingues est forcément supérieur aux classes normales en raison du surcoût lié au double matériel, aux heures supplémentaires des enseignants.
- 4°) Au niveau de l'avenir des classes bilingues
- A la rentrée nous aurons 2 MS bilingues, 2 GS bilingues, 2 CP bilingues et 1 CE1 bilingue. Nous avons fait la demande d'ouverture d'une classe de CM1 bilingue. Nous devrions avoir la réponse courant mars.
 - Début du mois d'avril il est prévu une réunion d'information sur les classes bilingues ainsi qu'une information générale et publicité pour inscription en classes bilingues
 - Début mai récupération des demandes motivées des parents pour une inscription en classe bilingue (moyenne section bilingue et complément de classe GS/CP/CE1).
 - Mi-mai début des tests des enfants MS, GS, CP et CE1
 - fin mai réunion commission classe bilingue et diffusion des résultats
 - mardi 15 juin réunion des parents des enfants inscrits en classe bilingue.

Le développement des classes bilingues est une volonté de l'AEFE qui place ce développement comme une priorité au sein de l'agence.

Une discussion s'engage avec les délégués de parents sur le développement des classes bilingues, bien que les parents ne soient pas opposés au bilinguisme à l'école, les ouvertures de classe bilingues posent deux problèmes :

1°) le renforcement des classes bilingues suppose le maintien d'une seule classe monolingue. Les parents estiment que ces classes regroupent des enfants qui n'ont pas pu aller en classe bilingue et qui sont souvent ni francophones, ni anglophones perturbant ainsi le déroulement de la classe au niveau des apprentissages.

2°) Les nouveaux élèves arrivant en cours d'année sont obligatoirement inscrit en classe monolingue, sauf s'ils suivaient déjà un cursus bilingue dans un autre lycée. La croissance des effectifs en cours d'année est importante et surcharge des classes déjà fragilisées par leur public souvent non francophone. Les projections de la structure pédagogique pour l'année prochaine montrent déjà une possibilité de tension au sein d'une classe double MS/GS monolingue qui serait susceptible d'accueillir à la fois les élèves de MS et GS. L'administration est prête à revoir sa position sur ce point, mais la séparation de cette classe nécessitera l'emploi de deux enseignants

pour chacune des classes et une acceptation de l'AEFE de laisser des classes à très petits effectifs.

Une dernière remarque exprimée par les délégués des parents montre qu'il est incompréhensible que des enfants francophones soient refusés dans l'établissement faute de place à la faveur d'enfants non francophones en classes bilingues.

Mr Arbert explique que les enfants non francophones en maternelle ont vocation à intégrer les classes bilingues en priorité pour ne pas perturber les classes monolingues.

Mr Arbert explique également que les enfants des cursus bilingues sont tout à fait capables de réintégrer un cursus monolingue sans problèmes, en effet les programmes suivis sont les programmes français.

Le sondage de réinscription diffusé début du mois d'avril fera état d'une demande auprès des parents de l'envie d'inscrire leur enfant en classe bilingue.

Point N° 2 L'anglais à l'école

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale préconise en France l'apprentissage d'une langue étrangère à raison d'une heure trente par semaine à partir du CE1. Des collègues ayant une habilitation dans une langue étrangère sont recrutés pour assurer les cours de langues dans les écoles de France.

A l'étranger, les spécificités locales nous obligent à prendre en compte plus tôt les apprentissages linguistiques. L'AEFE nous autorise de façon dérogatoire (circulaire N° 1920 de L'AEFE) à augmenter le temps d'apprentissage d'une langue étrangère de 2 heures.

Les enfants de la petite section de maternelle au CM2 bénéficient donc de 3h30 d'anglais par semaine au sein de l'école primaire.

Ces 3h30 sont répartis de la façon suivante :

2 heures en groupe classe entier par semaine

2 fois 45 minutes en demi-groupe par semaine.

Les enseignants ont donc 5 heures d'anglais par classe.

Le recrutement s'effectue sur appel à candidature en fonction des besoins de l'établissement.

Le profil des postes exige une bonne connaissance de l'anglais et une capacité à encadrer des enfants dans le cadre des programmes nationaux.

Au niveau du cycle 3 se pose le problème de l'hétérogénéité des niveaux de langue. L'enseignement en groupe entier reflète des différences de niveaux de pratique de la langue. Nous réfléchissons à un dédoublement de cet enseignement en groupe classe.

Des décisions financières doivent être prises pour le recrutement d'un enseignant supplémentaire en cas de dédoublement.

Certains enfants travaillent pendant les heures d'anglais avec les enseignants dans le cadre de l'aide individualisée, d'autres suivent des cours de soutien d'anglais. Les parents demandent à ce que le soutien « anglais » ne soit pris sur le temps d'une matière fondamentale.

Point N° 3 Calendrier fin d'année scolaire

Calendrier scolaire

Dates à retenir.

- Remise des bulletins scolaires 2^{ème} trimestre semaine du 12 au 16 avril 2010.
- Remise des bulletins scolaires 3^{ème} trimestre semaine du 14 au 18 juin 2010
- Sorties et classes transplantées
 - CPA/GSC 25 et 26 mars
 - CE2 du au 5 mars
 - CM1 juin
 - CM2 du 31 mai au 3 juin
 - CE1 à définir
 - CP bilingue et CPC à définir

Des réunions de parents d'élèves seront prévues à cet effet.

- Evaluation CE1 courant mai
- Procédures inscriptions classes bilingues
- Piscine maternelles petites sections début mai

Calendrier culturel

Dates à retenir

- Semaine du 22 au 26 mars venue d'un auteur dans le cadre du projet « Azimut »
- 8 au 21 mars le printemps des poètes
- 5 au 9 avril semaine du développement durable
- semaine du 29 mars au 2 avril semaine de la francophonie
- 25 mars grande lessive
- 18 au 29 juin coupe du monde des lycées français
- 26 juin Kermesse

Les parents sont étonnés de l'annulation des olympiades pour des « raisons techniques ». Il semble qu'il existe un malentendu entre le LFKL et les parents au sujet de l'organisation des activités extra scolaires ou festifs. Les parents sont prêts à s'investir sur ce genre d'organisation si les rôles sont bien définis en début d'année. Le sujet sera rediscuté en conseil d'établissement lors de l'élaboration du calendrier.

Pour la Kermesse du mois de juin un « comité des fêtes » sera mis en place pour organiser cette manifestation. Un mot sera diffusé dans l'hebdo très prochainement.

Point N° 4 Calendrier fin d'année scolaire

Voici les effectifs des élèves pour l'année 2009/2010.

Primaire CLASSE	Maternelle TPS	Maternelle PS	Maternelle MS	Maternelle GS	Total
effectifs au 4 mars 2010	6	41	39	64	150
% augmentation 2009/2010	0%	27%	10%	9%	12%
Effectif au 01/09/2009	6	30	35	58	129
Effectif au 01/09/2008	2	21	34	45	102
% augmentation 2008/2010	67%	30%	3%	22%	30%

Primaire CLASSE	Elémentaire CP	Elémentaire CE1	Elémentaire CE2	Elémentaire CM1	Elémentaire CM2	Total
effectifs au 4 mars 2010	63	50	45	49	47	254
% augmentation 2009/2010	8%	4%	2%	4%	4%	4%
Effectif au 01/09/2009	58	48	44	47	45	242
Effectif au 01/09/2008	47	45	45	40	40	217
% augmentation 2008/2010	19%	6%	-2%	15%	11%	10%
Soit 404 élèves en école primaire						

On s'aperçoit que l'école primaire augmente sa capacité tous les ans. En 2 ans nous avons augmenté les effectifs de 21% soit 85 élèves de plus.

A ce rythme nous devrions atteindre les 500 élèves à la fin de l'année 2012 soit dans 2 ans. Nos capacités d'accueil sont susceptibles d'absorber cet apport d'élèves dans des conditions favorables en aménageant les locaux et les espaces sociaux.

Primaire

CLASSE	Total
effectifs au 4 mars 2010	404
% augmentation 2009/2010	8%
Effectif 01/09/2009	371
% augmentation 2008/2010	21%
Effectif au 01/09/2008	319

Une réflexion est menée sur l'élargissement des espaces sociaux pour que les enfants puissent jouer en récréation en toute sécurité. La situation actuelle avec une cour en haut devant l'administration ne pourra perdurer. L'aménagement du 3^{ème} étage est prévu pendant les vacances d'été. Ce qui permettrait l'aménagement de 6 classes supplémentaires.

Point N° 5 Communication avec les parents / les sms

La communication avec les parents de l'école primaire nécessite un vecteur plus réactif. L'objectif de la mise en place du logiciel SMS est d'être un lien entre les parents et l'école. Son utilisation ne doit pas interférer avec l'Hebdo ou la lettre de diffusion qui restent les vecteurs privilégiés de communication du Lycée français de Kuala Lumpur.

Son utilisation sera largement prioritaire pour les classes transplantées et les décisions importantes à diffuser en cours d'année.

L'envoi de SMS n'a pas vocation à être un moyen de communication entre les parents et le directeur. Son utilisation est avant tout prévue pour permettre aux parents de l'école primaire d'avoir une information rapide et précise à court terme de ce qui passe ou ce qui s'est passé dans l'école.

Les SMS seront envoyés en français et en anglais sur les numéros de téléphone portables qui sont à notre disposition.

Enfin, pour nous permettre une remise à jour des données informatiques, nous demandons à chaque parent d'informer le lycée de tout changement de numéro de téléphone.

La mise en place de ce système est encore à ses débuts nous avons eu quelques ratés lors de certaines sorties. Le système devrait s'améliorer très vite.

Point N° 6 Les horaires

L'augmentation des effectifs de cette année nous oblige à constater que la pause méridienne est trop courte pour les enfants. Elle ne laisse pas assez de temps aux enfants pour manger dans de bonnes conditions. Il nous faut donc réfléchir à un système qui leur permette de prendre un temps repos et leur laisse la possibilité de manger correctement.

Si le système de restauration restait en l'état il faudrait augmenter la pause de midi d'un quart d'heure. Les enfants seraient partagés entre plusieurs services de restauration.

Le directeur décide de mettre en place une commission ad hoc pour examiner les différentes possibilités d'horaire pour l'année prochaine, cette commission constituée de parents et d'enseignants ferait des propositions après avoir consulté les partenaires de l'école.

La première réunion devrait avoir lieu début du mois d'avril.

Point N° 7 La commission permanente

Depuis le début de l'année la direction rencontre les délégués des parents d'élèves au sein de la commission permanente. 3 parents sont présents à chaque réunion. Les sujets de discussion sont décidés par la direction en fonction des sujets à traiter. Une deuxième partie de la réunion est consacrée aux questions des parents.

Le compte rendu de ces réunions est la disposition des parents sur le site « espace parents ».

Les différents sujets abordés ont été les suivants :

Réunion du 11/11/2009

- 1/ La grippe H1N1 au LFKL
- 2/ Le sondage concernant la Cantine
- 3/ Les bus
- 4/ Hygiène et Sécurité
- 5/ L'absence des enseignants
- 6/ Les activités sportives du cadre scolaire
- 7/ La récréation
- 8/ La collation du matin à la Maternelle
- 9/ Informations diverses

Réunion du 11/12/2009

- 1/ Livrets d'évaluation
- 2/ Fêtes de Noël
- 3/ Effectifs
- 4/ H1N1
- 5/ Rattrapage des cours manqués à la rentrée pour cause de travaux
- 6/ Mise à jour du site internet du LFKL
- 7/ Cours d'anglais en CM1
- 8/ Escalade
- 9/ Kermesse
- 10/ Compte rendu des conseils
- 11/ GS Bilingue
- 12/ Manuels
- 13/ Absence des enseignants
- 14/ Récréations

Réunion du 11/01/2010

- 1/ Le point sur les effectifs de rentrée janvier 2010
- 2/ La classe de CP bilingue
- 3/ Les évaluations nationales CM2
- 4/ Rattrapage des cours manqués à la rentrée pour cause de travaux
- 5/ Remplacement de Mme Dadoun
- 6/ Sécurité – Accès piéton au LFKL
- 7/ Escalade
- 8/ Manuels de CM2
- 9/ Compte rendu des conseils
- 10/ Spectacle de fin d'année
- 11/ Inspections
- 12/ Conseil d'école

Point N° 8 Absence des élèves

Les élèves inscrits se doivent de participer à toutes les activités correspondant à leur scolarité organisées par l'établissement et d'accomplir les tâches qui en découlent.

1°) au niveau des absences pré et post congés. Pour preuve voici les statistiques des derniers mois.

Novembre 2008

Pourcentage de présence : 96,32% soit

Décembre 2008

Pourcentage de présence : 93,58%

Janvier 2009

Pourcentage de présence : 95,69%

Février 2009

Pourcentage de présence : 95,23%

2°) au niveau des activités aquatiques

Désormais comme le prévoit le règlement, dans son article 3-3-7, il faudra un certificat médical pour toute impossibilité prolongée d'une activité aquatique. Un mot des parents suffira pour une dispense exceptionnelle.

A l'école maternelle, l'inscription implique l'engagement, pour la famille, d'une bonne fréquentation souhaitable pour le développement de la personnalité, à défaut, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par le directeur de l'école qui aura, préalablement à sa décision, réuni l'équipe éducative.

A l'école élémentaire, les parents sont dans le cadre de l'obligation de fréquentation scolaire dont les textes suivants régissent les dispositions.

Loi n° 85-1469 du 31-12-85

Circulaire n° 78-6 du 05-01-78

Circulaire n° 70-428 du 09-11-70

Circulaire n°91-124 du 06-06-91

Circulaire n° 91-220 du 30 juillet 1991

Circulaire n° 97-119 du 15 mai 1997

Circulaire n° 99-070 du 14 mai 1999

Circulaire n° 2002-063 du 20 mars 2002

Article 23 de la loi N° 83-663 du 22 juillet 1983

Décret N° 90-788 du 6 septembre 1990

Loi N° 98-1165 du 18 décembre 1998

1°) Dès la première absence non justifiée de l'élève, le Directeur d'école doit demander un justificatif d'absence.

2°) Si, dans un délai d'un mois, les absences continuent, le tableau de signalement est transmis au proviseur, pour les élèves comptant au moins 4 demi-journées d'absence

3°) Le proviseur peut alors convoquer la famille.

4°) Si la rescolarisation n'est pas constatée, le proviseur saisit le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.

3°) Au niveau des retards

Je rappelle que les heures d'entrée au LFKL sont les suivantes :

Elémentaire : 8H00 (sonnerie 7h55, accueil à partir de 7h45)

Maternelle : 7h45 à 8h15

Point N° 9 suivi des actions projet d'établissement

<i>Intitulé du projet ou de l'action</i>	<i>Public & nombre d'élèves</i>	<i>Responsables, acteurs, partenaires, disciplines engagées</i>	<i>Références institutionnelles, références au projet d'établissement</i>	<i>Nature du projet et objectifs</i>	<i>Calendrier de l'action</i>	<i>Critères d'évaluations</i>
Classe verte Penang	50 élèves de CE1	Mme Vigier Mme Costantin	OUVERTURE SUR LA CULTURE D'ORIGINE ET SUR LE PATRIMOINE FRANÇAIS ET EUROPEEN	- Cohésion classe /autonomie - Projet de classe en lien avec les musées - réinvestir les connaissances sur la culture locale - Ecrire un carnet d'observation	Mars 2010 3 jours/2 nuits	Diaporama Ouvrage papier imprimé pour chaque élève
Election prix Azimut	114 élèves CM2/6 ^{ème} /5 ^{ème}	Mme Hatat Mme Rysak Mme PRESA	L'ELEVE EPANOUI LA MAITRISE DU FRANÇAIS COMME LANGUE DE SCOLARISATION ET L'INTEGRATION DES ELEVES NON FRANCOPHONES	- Lire les 5 romans historiques proposé et en débattre en classe	3 ^{ème} trimestre 2010	Qualité des débats Nombre emprunts à la BCD
Rallye Lecture	23 élèves de CM2	Mme Hatat Mme Rysak	L'ELEVE EPANOUI LA MAITRISE DU FRANÇAIS COMME LANGUE DE SCOLARISATION ET L'INTEGRATION DES ELEVES NON FRANCOPHONES	- Retrouver le plaisir de lire - Lire des romans dont l'intrigue se passe en Asie	2 ^{ème} trimestre 2010	Rencontre entre les classes Emprunts à la BCD
Défi Maths	23 élèves de CM2	Mme Hatat Mme Rysak	L'ELEVE EPANOUI	- Envisager les maths comme une activité de recherche	3 ^{ème} trimestre 2010	Participation aux jeux mathématiques
Adaptation des programmes histoire Géographie à la Malaisie	23 élèves de CM2	Mme Hatat Mme Rysak	OUVERTURE SUR LA CULTURE D'ORIGINE ET SUR LE PATRIMOINE FRANÇAIS ET EUROPEEN	- S'intéresser à l'histoire de la Malaisie en connaître les grandes lignes	2 ^{ème} trimestre 2010	Intérêt et participation des enfants lors des activités

Journal Cycle 3	150 élèves de Cycle 3	Enseignants du cycle 3	L'ELEVE EPANOUI OUVERTURE SUR LA CULTURE D'ORIGINE ET SUR LE PATRIMOINE FRANÇAIS ET EUROPEEN LA MAITRISE DU FRANÇAIS COMME LANGUE DE SCOLARISATION ET L'INTEGRATION DES ELEVES NON FRANCOPHONES	- Réinvestissement du travail en classe de manière transversale - Favoriser les échanges au sein des différentes classes	Année 2010	Motivation des élèves Lecture de journal Intérêt à poursuivre le travail
Création d'un livre histoire et illustration	20 élèves CPA	Mme Dieudonné	LA MAITRISE DU FRANÇAIS COMME LANGUE DE SCOLARISATION ET L'INTEGRATION DES ELEVES NON FRANCOPHONES OUVERTURE SUR LA CULTURE D'ORIGINE ET SUR LE PATRIMOINE FRANÇAIS ET EUROPEEN	- Développer le langage oral - Développer le sens chronologique - Savoir utiliser les outils propres à la langue - Montrer que les CP peuvent créer un objet livre	3 ^{ème} trimestre 2010	Impression du livre Présentation aux parents de la classe
Conseil d'école élèves	Toutes les classes élémentaires	Mr PEREME	L'ELEVE EPANOUI	- Mettre en place un conseil d'élève en charge des problèmes des enfants - Développer les capacités de prise de parole - aider à la démarche d'argumentation	Novembre 2009	Changement liés aux décisions du conseil Argumentation dans les classes
PPS/PAI/PPRE	5 élèves	Enseignants de l'école primaire	L'ELEVE EPANOUI L'AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTE	- Prendre en compte la difficulté des élèves - Mettre en place une remédiation	Année 2010	Progrès des enfants

Classe bilingue	23 élèves de MS 45 élèves de GS 20 élèves de CP	Mme TAN Mr BONNEFOUX Mme et Mr ARBERT Mme SAVOI Mme LAFOSSE	RENFORCER L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner en anglais dans la classe - Renforcer la pratique de la langue anglaise - Mettre en place un cursus en anglais 	Année 2010	Pratique de la langue Evaluation de l'apprentissage
Livrets informatisés	Toutes les classes	Mr PEREME	PLACER L'ETABLISSEMENT DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Economiser du papier - Favoriser la communication avec les parents isolés 	Année 2010	Coût des dépenses en papier Retour des parents
Découverte du pays d'accueil	GSC et CP 60 élèves	Mme CAUMONT Mme FROMONT	L'ELEVE EPANOUI OUVERTURE SUR LA CULTURE D'ORIGINE ET SUR LE PATRIMOINE FRANÇAIS ET EUROPEEN	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le pays d'accueil - Renforcer la cohésion du groupe classe - Socialiser les enfants - Liaison maternelle CP 	25 – 26 mars 2010	Acceptation de la séparation du milieu familial Comportement général en groupe Intérêt de l'élève pour les activités.
Les insectes	138 élèves des classes maternelles	Enseignants des classes maternelles	PLACER L'ETABLISSEMENT DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - respecter l'environnement - respecter les insectes 	3 ^{eme} trimestre	Connaissance du lexique lié aux insectes

Point N° 10 les enfants non francophones

Du point de vue pédagogique, il est essentiel, dans un premier temps, de combattre l'idée reçue selon laquelle l'immersion au sein d'une classe française suffirait, sans que l'on ait à se consacrer plus spécifiquement à l'apprentissage du français. En effet, il ressort de toutes les études faites sur ce sujet que la langue d'immersion n'est pas celle qui est utilisée par le professeur, mais celle des pairs, c'est-à-dire celle utilisée dans la cour de récréation par les autres élèves. Il y a donc un primat de la langue de communication sur la langue de scolarisation qui empêche de considérer la seule immersion comme la solution aisée aux problèmes rencontrés dans les établissements français à l'étranger. Dans ce contexte, il est donc urgent d'adopter une didactique spécifique à destination du public scolaire de ces établissements. C'est pour cela qu'il semble nécessaire de mettre une structure d'accueil pour les enfants non francophones dès la rentrée prochaine.

Ce dispositif permettrait à une enseignante de prendre en charge la matinée des enfants non ou peu francophones de la grande section et du CP accueil de type FLE. L'objectif serait de permettre à ces enfants de maîtriser les concepts de la langue française avant de commencer des apprentissages de lecture. Dans un deuxième temps, cette classe accueillerait les élèves de CE1 les après-midi pour un suivi FlSCO dans le cadre de la maîtrise de la langue.

Les élèves de cycle 3 seraient suivis quant à eux uniquement en FlSCO avec l'enseignante actuelle qui aurait plus de temps à leur consacrer en soutien et tutorat.

Point N° 11 projections des structures pédagogiques

Voici les projections des effectifs pour l'année 2010/2011. Ces projections ne tiennent pas compte des départs et arrivées possibles.

Cylindrage possible actuellement sans rapport avec les partants du mois de juin.

Il s'agit des montées pédagogiques naturelles, c'est-à-dire les élèves des classes de cette année qui passent dans la classe supérieure.

TPS/PS : 6 élèves

MS : 41 élèves

GS : 39 élèves

CP : 64 élèves

CE1 : 63 élèves

CE2 : 50 élèves

CM1 : 45 élèves

CM2 : 49 élèves

Total : 357 élèves

Configuration possible de classes :

Inscription attendue pour 2 PS ou TPS /PS soit 38 élèves

- 2 MS bilingues 20 et 20 élèves soit 42 élèves
- 2 GS bilingues 20 et 20 élèves soit 40 élèves
- 1 MS/GS 18 élèves
- 2 CP bilingues 22 et 22 élèves soit 44 élèves
- 1 CP monolingue 20 élèves
- 1 CE1 bilingue 21 élèves
- 2 CE1 monolingues 21 et 21 élèves soit 42 élèves

- 3 CE2 monolingues soit 60 élèves
 - 1 CM1 bilingue 23 élèves
 - 1 CM1 monolingue 22 élèves
 - 2 CM2 monolingues 49 élèves
- Total élèves attendus à la rentrée : 419 élèves**

Soit 20 classes l'année prochaine.

En cas de création d'une classe bilingue en CM1, la classe du CM1 monolingue sera une classe à enseignement scientifique renforcé. Les programmes 2008 prévoient 11 heures d'activités de découverte. Il y a 2h30 prévues pour les activités de sciences expérimentales et technologie. Dans le cadre d'une classe à enseignement scientifique renforcé cet horaire passe à 4h par semaine, les 60minutes seront prises sur les activités sportives à 30 minutes, l'histoire de l'art 30 minutes et les enseignements artistiques 30 minutes. L'enseignant recruté sur ce poste sera un enseignant spécialisé.

Les parents s'inquiètent des classes doubles monolingues qui vont voir leur effectif grossir très vite en raison du double cours. La direction va réfléchir à une solution qui pourrait éviter l'engorgement des classes monolingues.

Dans un deuxième temps dans le cadre de la création de la classe de CM1 bilingues, la mise en place d'une classe monolingue à dominante scientifique paraît être une solution inadéquate, car considérée comme un « cache-misère » pour les enfants qui n'ont pu aller en classe bilingue.

La direction répond que la possibilité d'aller en classe bilingue est liée à des compétences linguistiques et que certains enfants ne pourraient pas accéder à ces cursus en raison de la méconnaissance de la langue anglaise. Pourquoi ne pas leur permettre d'acquérir d'autres compétences dans d'autres domaines. Sur proposition des parents, il serait possible de mettre en place des activités scientifiques ou artistiques en anglais

Questions diverses

Pourquoi les enfants ne portent pas de casquettes pendant la récréation ?

Le matin à la récréation de 9h45, il n'y a pas de soleil dans la cour. A midi les enfants oublient leur casquette ou ne désirent pas la mettre. Certains parents ne fournissent pas de casquettes aux enfants

Résultats évaluations CM2

Kuala Lumpur

Français 72.5 % de réussite

Maths 74.8% de réussite

Résultats de la zone Asie

Français 72 % de réussite

Maths 63.78% de réussite

Le directeur félicite les élèves pour leur performance lors de ces évaluations..

Fin du conseil d'école 19h35

Le directeur



La secrétaire



La secrétaire adjointe

